



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



N° 14734 \* 04

## **Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

### **Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

**Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.**

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 11/04/2025  
Dossier complet le : 11/04/2025  
N° d'enregistrement : 2025-678

## **1 Intitulé du projet**

Construction d'ombrières agrivoltaiques type panneaux solaires surélevés pour apporter de l'ombrage à des cultures de café au lieu dit Saint-Louis sur la commune de Baillif.

## **2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

### **2.1 Personne physique**

Nom

Prénom(s)

### **2.2 Personne morale**

Dénomination

Raison sociale

TotalEnergies Renouvelables France

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

4 3 4 8 3 6 2 7 6 0 0 2 5 4

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame Monsieur

Nom

Prénom(s)

NELSON

Olivier

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installation d'ombrières agricoles solaires d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc permettant de protéger des cultures, créer de l'ombre et produire de l'électricité d'origine renouvelable tout en développant et/ou conservant une activité agricole.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet est développé en partenariat avec Café Chaulet qui souhaite redynamiser la filière Café en Guadeloupe. Une connaissance de M. Chaulet, propriétaire & agriculteur, rencontre des difficultés sur son exploitation de bananes au Baillif, atteinte d'une maladie appelée la Black Sigatoka. Depuis 2 ans, il remplace progressivement ses cultures malades par de nouvelles alternatives mais reste limité à cause des terres polluées au Chlordécone.

Une des solutions projetées est la culture de café sous ombrières solaires permettant de produire du café bénéficiant de l'appellation "Café Bonifieur" produit en Côte Sous le Vent afin de répondre à la demande locale croissante.

Ainsi, il est prévu la construction d'ombrières agrivoltaïques type panneaux solaires surélevés protégeant les cultures des intempéries et du soleil, favorisant l'apport d'ombrage. Les ombrières auront une hauteur minimale d'environ 2,5m, permettant le passage et une circulation aisée des agriculteurs et du matériel agricole. Aucun travaux de démolition n'est prévu dans le cadre du projet.

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'inscrit dans les objectifs d'autonomie alimentaire et énergétique de la Guadeloupe :

- Il permettra d'accompagner l'exploitant agricole dans l'évolution de ses cultures et augmenter la production de café dit Bonifieur (produit exclusivement en Côte Sous le Vent de la Guadeloupe) sur des terres réputées comme propices aux cultures de café et polluées au Chlordécone. L'accès à l'eau étant un facteur limitant pour les cultures actuelles.
- Les débouchés locaux sont maîtrisés dans la mesure où la famille Chaulet produit déjà du café et commercialise les produits de la marque familiale "Café Chaulet". Sachant que la Guadeloupe reste majoritairement importatrice de café, le projet agira en circuit court. A noter que la famille Chaulet gère par ailleurs le Musée du Café devenu un incontournable touristique à Vieux habitants.
- Les ombrières apporteront l'ombre et la protection nécessaire aux cultures vis à vis des intempéries (réduction du stress thermique et hydrique).

Une partie des eaux de pluie pourra être récupérée grâce aux gouttières qui pourront alimenter des réservoirs afin d'en assurer une gestion maîtrisée et faire face aux aléas climatiques (sécheresse / pluies torrentielles).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Dès la phase de conception, les zones à enjeux seront intégralement évitées (ravines, arbres à enjeux, linéaires arborés, zones à risque forts du PPRN)

La construction des ombrières s'étalera sur une durée de 6 à 9 mois et suivront les étapes suivantes:

- Clôture de la zone de chantier
- Installer une base vie pour les ouvriers du chantier et l'aménagement d'une aire de stockage pour l'arrivée des équipements. Des WC sont déjà installés pour les employés agricoles de l'exploitation et pourront être utilisés pour le chantier.
- Réalisation des tranchées pour le réseau électrique
- Mise en place des platines qui accueilleront les structures des ombrières
- Montage des structures
- Pose des modules photovoltaïques et installation des équipements électriques
- Mise en place du poste de livraison
- Cablage et raccordement au réseau
- Mise en service industrielle

Les ombrières sont des structures simples portant la toiture en panneaux photovoltaïques.

La demande de raccordement électrique au réseau se fera après l'obtention du Permis de Construire.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La durée d'exploitation attendue est de 35 ans à compter de la mise en service de la centrale. En phase exploitation, l'agriculteur formé et accompagné de Philippe Chaulet plantera des pieds de café et continuera d'assurer l'activité agricole. TotalEnergies Renouvelables France, basé en Guadeloupe ; via son agence Caraïbes assurera la gestion et l'entretien de la centrale solaire.

Le suivi de production de la centrale s'effectuera à distance et les opérations de maintenance préventives seront planifiées et pilotées par l'équipe exploitation avec une fréquence variable en fonction de la typologie des interventions.

L'écoulement des eaux pluviales se répartira sous les ombrières qui seront espacées de 5,3m. Une ombrière sera constituée de 3 panneaux en portrait espacés de quelques cm pour laisser passer l'eau entre chaque panneau et éviter un effet parapluie en bas de table. Une partie pourra être collectée à l'aide de gouttières.

A la fin de l'exploitation des ombrières, ces dernières seront entièrement retirées à la charge de TotalEnergies et orientées vers une filière de recyclage existante. La parcelle sera remise en état comme à l'initial, la totalité des installations seront démantelées. La durée du démantèlement est estimée à 5 mois.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet d'une puissance d'environ 8,4MWc sera soumis à un Permis de Construire (> 1 000 kWc).

Conformément à la doctrine de la Police de l'Eau, le projet sera soumis à une étude hydraulique et devra s'assurer de la conformité avec les différentes rubriques de la Loi sur l'Eau.

Le projet respectera la nouvelle réglementation concernant les projets agrivoltaiques.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de l'exploitation agricole actuelle.....	20ha
Surface panneaux projetés au sol.....	3,5ha
Puissance des installations .....	8,4MWc
Hauteur point bas / point haut.....	2,5m / 3,43m
Espacement entre 2 ombrières.....	5,3m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : Saint-Louis

Localité : Baillif

Code postal : 9 7 1 2 3 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 6 1 ° 4 2 ' 5 2 " 8 Lat. : 1 6 ° 0 2 ' 3 1 " 2

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme

Le projet est situé en zone A où les projets d'intérêt collectif compatibles avec une activité agricole sont autorisés.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.



Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Baillif est couverte par un PPRN. Les parcelles sont concernées par des enjeux inondation en plus de ceux afférant à l'ensemble de la Guadeloupe. (séisme / ouragan)
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRN de Baillif est approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terres ayant accueilli principalement une exploitation de bananes sont polluées au Chlordécone.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement dans la nappe phréatique sera nécessaire à la construction des ombrières ni à l'exploitation agricole.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage n'est prévu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le système de récupération d'eau de pluie si il est mis en place, permettra une gestion maîtrisée de la ressource en eau, notamment lors des pluies abondantes/ sécheresses.  Les ombrières solaires n'ont pas de besoin en eau.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain, à vocation agricole, est déjà exploité et cultivé pour des bananes, cultures maraîchère en phase de test et en pâture. Toutes les zones à enjeux seront préservés (arbres, ravines, bosquets etc.) Les enjeux pour la faune et la flore sont donc négligeables.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est situé ni dans ni aux alentours de site Natura 2000 ou autres zones à enjeux, ou intérêt communautaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet dans son ensemble permettra une évolution de l'activité agricole remplaçant des cultures malades de bananes pour se tourner vers des cultures de Café.  Le projet ne viendra donc pas modifier le caractère agricole, qui restera en adéquation au zonage de la zone A du PLU.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation (faible et fort) / Mouvement de terrain (moyen et fort) / Séisme / ouragan.  La construction des ombrières prendra en compte ces aléas, le projet évitant les zones en aléa fort.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux (période courte 6 à 9 mois), des engins se déplaceront sur une zone limitée du site en période diurne.  En phase exploitation, le trafic sera cantonné à quelques opérations de maintenance (véhicules légers) par mois.  Aucune nuisance n'est attendu.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier pourra être source de bruits et nuisances sonores aux heures habituelles de travail (déplacement d'engins, tranchée) c'est à dire pendant la période diurne.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier pourra être source de bruits et nuisances sonores aux heures habituelles de travail (déplacement d'engins, tranchée). La phase exploitation n'engendrera aucun bruit, ni nuisance.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase chantier de manière limitée (phase travaux/nivellement) L'absence d'habitation à proximité immédiate engendre une absence de nuisance.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bases de vie installées permettront d'éviter tout risque de pollution liée à la présence humaine sur le site (récupération des eaux usées). Concernant les déchets, une gestion stricte sera mise en place. En effet, différentes bennes seront entreposées sur le site au niveau des bases de vie. Elles permettront la collecte et le tri des déchets avant leur exportation vers des filières de traitement adaptées. Ces déchets sont générés par la présence des employés qui réalisent les travaux.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mené en concertation avec le propriétaire et exploitant, le projet amène à un changement de pratique agricole toujours à destination de la Guadeloupe. (Production locale pour une consommation locale)  L'usage du sol, reste inchangé. Il conservera son caractère agricole.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet agrivoltaique s'inscrit dans l'objectif de renforcer l'autonomie alimentaire et énergétique de la Guadeloupe. Il se situe sur un terrain où il est déjà pratiqué une activité agricole ou en friche. Le terrain est situé hors zonage réglementaire (Natura 2000, ZNIEFF ou autres). Les structures respecteront les normes parasismiques et paracycloniques. L'ensemble des zones à enjeux seront évitées au maximum. Ce projet est une façon d'harmoniser deux activités (agricole et énergétique).

Au regard des éléments cités ci-dessus, l'impact d'un tel projet est positif sur ce terrain et plus globalement sur le territoire, ainsi, il ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice agricole	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Nelson

Prénom Olivier

Qualité du signataire Responsable de l'Agence Caraïbes

À Abymes

Fait le 1 / 1 / 0 4 / 2 0 2 5

Signature du (des) demandeur(s)

DocuSigned by:  
  
 E20E6B9714114C1...

